

**DIRECTION GENERALE DE LA COMPETITIVITE,
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES**
*SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET DU DEVELOPPEMENT DES PME
SOUS-DIRECTION DE L'INNOVATION, DE LA COMPETITIVITE
ET DU DEVELOPPEMENT DES PME
BUREAU DES POLITIQUES D'INNOVATION ET DE TECHNOLOGIE*

Paris, le

26 JUIN 2014

Bâtiment Sieyès – 61, boulevard Vincent Auriol
Télédoc 132 – 75703 Paris Cedex 13

DECISION D'AGRÉMENT

Le Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique,

Vu le k. du II de l'article 244 quater B du Code général des impôts,

Vu l'article 49 septies I quinquies de l'annexe III du Code général des impôts,

décide d'accorder un agrément à l'entreprise :

DUALBOARD

N° SIREN 488 895 178

Cet agrément est accordé au titre des années : 2014, 2015, 2016, 2017, 2018

Pour le Ministre et par délégation
La Sous-directrice de l'innovation, de la compétitivité
et du développement des PME



Véronique BARRY